



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 septembre 2019

N°2019-09-19

**Présents** : Mmes M. G. DOUBLET - D. COTTET - R. BOSSON - P. BURNIER - C. SCHNEIDER - E. FEVRIER - B. SOFI - JM. COMBETTE - G. LYONNET - F. MOUCHET - B. DONSIMONI - A. BARATAY - M. WIRTH - K. AILLAUD - F. SOUFFLET - A. ZAMENGO

**Absents excusés** : G. LEONE DE MAGISTRIS - S. BONNARD

**Procurations** : M. BRIFFAUD à D. COTTET - JM. PEUTET à M. WIRTH - J. CREDOZ à B. SOFI - MC. BALSAT à R. BOSSON, C. MOUCHET à F. MOUCHET

Assiste : W. GARCIA

Monsieur le Maire a ouvert la séance à 19h00.

M. le Maire : indique qu'un point sera rajouté à l'ordre du jour.

- Délibération pour recrutement d'agents d'animation nécessaires pour répondre aux quotas d'encadrement.

## 1 – Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 18 juillet 2019

Approuvé à l'unanimité.

## 2 – Nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121.15 du CGCT

Mme. D. COTTET

## 3 – Informations, actualités sur commissions communales, intercommunales, structures intercommunales.

3.1 Mme. D. COTTET : rappelle les démarches en cours portant sur le PLU.

\* **modification simplifiée** : mise en place d'un encart sur le plan de zonage avec représentation des secteurs soumis à OAP du centre et modification de l'OAP et du zonage pour le secteur « Les Cots - Haut Coteau » (sortir de la zone 1AU et de l'OAP les 3 parcelles de l'extrémité sud et les reclasser en Uc sans modification du nombre de logements).

Un registre est à la disposition du public en mairie du 19 août jusqu'au 20 septembre.

Une remarque a été portée sur le registre, elle sera étudiée.

\* **révision allégée** : reprise du tracé des secteurs Nc en fonction de la zone rouge du PPR et ajustement du tracé UCg / UC en fonction des zones de danger de la canalisation de gaz.

\* **modification** : modification d'OAP (nombre et typologie logements ainsi que les densités), toilettage du règlement pour une meilleure compréhension, modification du plan (agrandir zone Ub sur Uz), réflexion sur la zone 1Auxm.

Mme. D. COTTET : précise que l'enquête publique pour la révision allégée et la modification se tiendra du 04 novembre au 06 décembre 2019.

A cette enquête publique sera rajoutée une mission complémentaire pour l'aliénation de tout ou partie de 4 chemins communaux.

Mme. D. COTTET :transmets pour lecture un tableau dressé par le service urbanisme de tous les travaux sans autorisation et des procédures en cours. Ce document est régulièrement mis à jour par M. R. MICHAULT et suivi par M. le Maire, Mme. D. COTTET, le DST, Mme. C. BELLUCCI ainsi que la police intercommunale.

Mme. D. COTTET : annonce que l'opération immobilière située au clos des Ecoliers proposera des logements abordables (environ 3300€/m<sup>2</sup>) et que les opérations immobilières à venir feront de même. A titre d'exemple Mme D. COTTET cite un article concernant Annemasse-Agglo qui propose un T2 de 45m<sup>2</sup> à 148 500 € en logement abordable alors que le prix actuel du marché est de 217 620 €.

Mme. D. COTTET :a reçu ce jour M. MEULIEN avec Mme C. BELLUCCI. Celui-ci retire son offre faite à la SNCF pour l'acquisition du bien allée de la gare car son projet n'est pas compatible avec le PLU. M. MEULIEN n'ayant pas mis de condition suspensive à son offre d'achat, il perd le montant déjà versé au vendeur.

La SNCF a déposé une demande de certificat d'urbanisme à la préfecture. Cette dernière a répondu par la négative.

Le SCOT est à l'étude et le zonage du PLU ne changera pas avant la mise en œuvre du SCOT.

M. A. BARATAY : propose que soit étudiée la mise en place de panneaux solaires sur ce bâtiment.

M. le Maire :souligne la difficulté financière pour la commune de porter un tel projet.

Mme. D. COTTET :indique qu'un jeune couple est à la recherche de bâtiments à restaurer pour y installer des gîtes.

Mme. D. COTTET : recense les élus disposés à se rendre au salon des maires du 19 au 21 novembre prochain.

**3.2** M. R. BOSSON : informe sur les travaux « mode doux » avance conformément au planning prévisionnel. Il indique également que la route sera barrée pendant les vacances d'automne (du 21 au 31 octobre) afin de réaliser les enrobés.

M. R. BOSSON : a pris note de dégâts signalés sur la route du fieu et se rendra sur place la semaine prochaine.

M. R. BOSSON :indique que les abribus « fruitière » seront mis en place prochainement. Annemasse-Agglo a été sollicité également pour la mise en place d'abri sur l'aménagement « mode doux ».

Mme. D. COTTET :précise que ces abribus supporteront des affichages publicitaires.

M. le Maire : rappelle qu'Annemasse-Agglo a signé un marché public avec l'entreprise Decaux pour la mise en place de ces dispositifs.

M. R. BOSSON : indique que le 26 septembre prochain une réunion est organisée à Annemasse-Agglo pour les travaux sur la route des Bois Davaud.

M. R. BOSSON :informe que les lettres de plombs manquantes sur le monument aux morts devant l'Eglise seront remplacées par l'entreprise Lavergnat pour la somme de 480 €.

M. R. BOSSON : rappelle la tenue d'une commission travaux le 09 octobre à 18h30 en salle du conseil.

M. A. BARATAY :rapporte que des travaux de curage route de la fondue auraient endommagés les accotements de la route.

M. JM. COMBETTE : rappelle que pour tous travaux sur un affluent du Foron le SM3A doit être informé.

*Prendre contact avec les propriétaires ayant exécutés les travaux. DST*

M. JM. COMBETTE : souligne le travail des agents du SVEM et des agents communaux lors du remplacement des potelets à Terret.

*A sa demande une bande rétro réfléchissante sur la partie haute sera rajoutée. DST*

M. JM. COMBETTE : signale que lors des travaux de terrassement à la douane de « Mon-Idee » des fûts contenant des produits hydrocarburés ont été mis à jour.

M. R. BOSSON :informe que les panneaux indicateurs relatifs au carrefour RD15/Cave aux fées ont été installés. La modification de priorité n'est pas encore intégrée par les usagers et un accident a eu lieu mercredi soir.

Mme. B. DONSIMONI: relate le non-respect du sens interdit du chemin de la Croix de Terret.

M. C. SCHNEIDER : souligne également le non-respect des feux de chantier.

*La présence de la police intercommunale sera à nouveau demandée. DGS*

**3.3** M. C. SCHNEIDER : informe que les « Bulldogs » ont débarrassé leur matériel. Le club de Chambéry a pris contact avec la mairie afin de racheter les poteaux de but.

M. C. SCHNEIDER : indique qu'une réponse négative a été apportée à la MJC quant à leur demande d'occupation de la salle communale les mardis soirs de 17h à 18h. Le service jeunesse l'occupant déjà.

M. C. SCHNEIDER : demande si la présence de la Commune est nécessaire à l'assemblée générale de l'APE.

M. C SCHNEIDER et M. G. LYONNET y seront présent le jeudi 26 septembre à 20h00 en salle communale.

M. C. SCHNEIDER : présent aux visites de sécurité des bâtiments communaux qui ont eu lieu ce jour en présente un résumé :

**Eglise** : rien à signaler

**Ecole élémentaire** : plusieurs points sont à revoir notamment la réouverture d'une issue de secours pour la salle de l'EBAG. Une remarque a été faite quant à la présence d'une cuisinière dans le sous-sol de l'école.

M. J. DUCHENE a relaté un problème d'audibilité des sirènes intrusion et évacuation.

*L'entreprise MUGNIER qui a installé le matériel sera sollicitée. DST*

**Bâtiment Multifonctionnel** : le schéma fonctionnel des salles et notamment la laverie n'est pas en corrélation avec les besoins de sécurité.

*Une réflexion sera rapidement menée. DST, Valère*

M. C. SCHNEIDER : indique que les services de secours (pompiers et gendarmerie) ont souligné la bonne tenue des registres de sécurité.

M. C. SCHNEIDER : signale que lors de la location des salles un « responsable » doit être Identifié afin d'être le référant sécurité durant la période de location.

- 3.4** Mme P. BURNIER : présente trois demandes de location de salle :  
le mercredi 02 octobre – Salle multimédia : **demande acceptée.**  
les 12 et 13 octobre – Salle communale : **demande acceptée.**  
le 19 octobre – Salle du Balcon en petite configuration: **demande acceptée.**

Mme P. BURNIER : informe que le repas personnel/élu se déroulera le vendredi 13 décembre.

- 3.5** M. le Maire : rappelle la tenue de la cérémonie des nouveaux arrivants le 27 septembre en salle multimédia. Diverses associations communales seront présentes.

M. le Maire : indique que les virades de l'espoir seront organisées cette année à Bonne le 29 septembre toute la journée.

M. le Maire : informe de l'expulsion prochaine de Kelly Balsat « instant de beauté » de son local actuel. Le propriétaire souhaitant reprendre possession de son bien.  
Une solution est recherchée afin que l'activité perdure.

M. le Maire : sera présent vendredi 20 à une réunion à Machilly concernant le déménagement futur de la police intercommunale.

M. le Maire : se rendra lundi 23 septembre à la réunion de répartitions des fonds frontaliers. Genève envisage de financer à hauteur de 10 millions de francs des projets structurants de l'arc franco-genevois sous conditions que la France fasse de même.

M. Le Maire : indique que le jeudi 26 septembre un point sera fait sur la remise en fonction des émetteurs du Salève et de la Dôle au profit de la RTS pour la reprise d'une diffusion totale de leur programme sur le canal TNT de Léman-Bleu. Cela implique un financement de 93 500 francs/an par les collectivités locales.

#### **4 – Délégation de signature à M. le Maire**

Néant

#### **5 – AA: adhésion au groupement de commande de balayage mécanique**

Favorable à l'unanimité.

#### **6 – NATURA 2000 : demande de subvention pour animation du DOCOB (Document d'Objectifs)**

Favorable à l'unanimité.

M. JM. COMBETTE : interroge toutefois sur la redondance de tels documents et souhaiterait qu'un rendu soit présenté au conseil.

*La demande sera faite à M. JM. PEUTET.*

#### **7 – CDG74 : convention de mise à disposition pour remplacement de fonctionnaires**

Favorable à l'unanimité.

#### **8– SYANE : correction des montants de participation du SYANE pour les travaux de la RD15**

Favorable à l'unanimité.

## 9 – Service jeunesse : recrutement d'agents pour répondre aux quotas d'encadrement

Favorable à l'unanimité.

## 10 – Porter à connaissance au conseil municipal

Néant

## 11 – Questions diverses

Mme. F. MOUCHET : rappelle l'urgence d'agir contre la renouée du Japon en pleine floraison le long du Foron.

*Recontacter le SM3A. DST*

M. A. BARATAY : souligne que les propriétaires qui devaient tailler leur haie dépassant sur le domaine public n'ont pas fait le nécessaire.

*Relancer les propriétaires. DST*

## 12– Intervention extérieure

Suite aux nuisances sonores engendrées par les locations de la salle du Balcon, Mme. et M. LAYAT ont été invités à présenter leurs remarques.

Après avoir entendu leur constat, il est décidé de créer un groupe de travail (M. C. SCHNEIDER, M. R. BOSSON, le DST, et tout autre élu intéressé). Mme et M. LAYAT seront systématiquement convoqués et pourront se joindre aux réflexions. La commune prendra l'attache d'un acousticien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

Mme. La secrétaire de séance  
Mme D. COTTET

M. Le Maire  
M. Gabriel DOUBLET